



SEPTEMBRE - SEPTEMBER 1992

CROCODILE

Lettre aux Parlements d'Europe - Fondé par Altiero Spinelli • Letter to the Parliaments of Europe - Founded by Altiero Spinelli

Appeal of the Federalist MEPs... p. 3
 L'intergroupe Fédéraliste déclare...

Le point sur Maastricht p. 4
 Maastricht Ratification : Status
 Ulrich Irmer, Bundestag

Citizens' Europe p. 7
 L'Europe des citoyens
 Christa Randzio-Plath, MEP

Gatt should not die p. 11
 Le Gatt ne doit pas mourir
 Mathilde van den Brink, MEP

Dossier : Immigration p. 12

Strasbourg 14.10.1992 – Birmingham 16.10.1992

La démocratie d'abord !

Quelques dizaines de milliers de Français ont fait la différence entre le « oui » et le « non » au traité de Maastricht. Après l'Irlande, le Luxembourg et la Grèce, un quatrième pays s'est ainsi exprimé démocratiquement en faveur du traité et avec ce vote la voie apparaît ouverte pour la ratification des autres Six qui n'ont pas encore achevé leur processus interne. Quelques dizaines de milliers de Danois avaient fait la différence entre le « non » et le « oui », ce qui impose pourtant aux Douze de trouver une voie de sortie du labyrinthe juridique créé par le traité lui-même et aux Danois de s'exprimer à nouveau par voie de référendum.

Le débat français sur le traité de Maastricht et la mince différence entre les « oui » et les « non » ont mis en évidence un fait qui a été souligné par la grande majorité des représentants de deux camps : les citoyens veulent une Europe plus transparente et plus démocratique, qui leur soit proche, c.à.d. qui soit en mesure de prendre en charge leurs intérêts concrets.

Si les gouvernements veulent tenir compte de cette volonté des citoyens, ils doivent donc - en priorité - rendre plus transparent et démocratique le « jeu » institutionnel qui règle les décisions communautaires. Ils devraient en premier lieu modifier le fonctionnement du Conseil et rendre publiques ses réunions à

Democracy First!

Several thousand French voters have made the difference between the « yes » and the « no » to the Maastricht Treaty. Following Ireland, Luxemburg and Greece a fourth country has democratically expressed its approval of the Treaty and with this vote the way is open for ratification by the other six who have not yet completed their internal procedures. Several thousand Danes made the difference between the « no » and the « yes » and this obliges the Twelve to find a way out of the legal labyrinth created by the Treaty itself and forces the Danes to re-think by another referendum.

The French Maastricht debate and the narrow difference between the « yes » and the « no » has revealed a fact stressed by the great majority of either camp: Europe's citizens want a Europe which is more transparent, more democratic and closer to them, that is capable of looking after their real interests.

If the governments want to take account of this, their citizens' will, they must, as a matter of priority, render more open and democratic the institutional interplay which governs Community decisions. They ought, in the first place, to change the modus operandi of the Council and make its legislative meetings



caractère législatif : il suffit de changer, à la majorité, le règlement interne du Conseil.

La véritable démocratie ne sera cependant réalisée que le jour où le Parlement européen disposera des mêmes attributions législatives que celles du Conseil.

Si les gouvernements veulent tenir compte des préoccupations de l'opinion publique, ils doivent oeuvrer pour donner à l'Union les moyens pour qu'elle soit gouvernée, ce qui veut dire donner à ses institutions la capacité de voir les choses du point de vue des intérêts communs, formuler des initiatives concrètes pour défendre ces intérêts, rassembler autour de ces initiatives le consensus des citoyens, disposer d'une administration européenne à laquelle confier la réalisation de ces initiatives. Pour répondre à ces défis, les gouvernements nationaux doivent permettre la création d'un système de gouvernement au niveau européen, qui soit efficace et démocratique en même temps.

L'opinion publique constate chaque jour que l'Europe n'est pas gouvernée et les avancées de Maastricht en matière d'union économique et monétaire, de politique étrangère et de compétences communautaires risquent d'alourdir encore plus un système peu efficace et peu démocratique.

Si les chefs d'Etat et de gouvernement de la CE, réunis en Sommet extraordinaire à l'initiative de John Major, veulent donner une réponse à ces questions, ils doivent indiquer les étapes d'une réforme de la Communauté qui ait à son centre l'organisation du système de gouvernement européen. Puisque il s'agit de réformer les bases constitutionnelles de la Communauté, le Conseil européen doit établir une procédure capable de convaincre et de mobiliser les citoyens.

Est-ce qu'on pourrait tolérer encore une fois qu'une modification si importante de la « constitution » de la Communauté soit élaborée et adoptée par des méthodes qui seraient intolérables dans nos pays démocratiques ?

public: it would suffice to alter the internal rules of the Council by qualified majority.

True democracy will not be achieved, however, until the European Parliament has the same legislative powers as the Council.

If the governments want to take account of the worries of the public they must work to give the Union the means to be governed which means giving its institutions the wherewithall to view matters in terms of common interests, to formulate concrete measures to defend these interests, to find agreement for these measures amongst its citizens and to create a European administration entrusted with the realisation of these measures. To meet these challenges the national governments must allow the creation of a system of government at European level, both efficient and democratic at the same time.

Public opinion sees every day that Europe is not governed and the advances made by Maastricht in respect of economic and monetary union, foreign policy and Community powers risk weighing down even more a system of scant efficiency and inadequate democracy.

If the Heads of State and government of the EC at the extraordinary Summit convened on the initiative of John Major, wish to respond to these questions, they must confirm that the Maastricht Treaty will come into force on 31 December 1992 as signed on 7 February, but at the same time they must map out the steps of Community reform focussed centrally on the organisation of European government. Being a matter of reforming the constitutional basis of the Community the European Council must establish a procedure capable of convincing and mobilising the people.

Could we accept yet again that such a radical reform of the « constitution » of the Community be conceived and adopted by methods which would be intolerable in our democratic countries?

Nous sommes bien conscients du fait qu'en vous écrivant en français et en anglais, qui ne sont ni l'une ni l'autre notre langue maternelle, nous risquons de commettre des fautes linguistiques plus au moins graves, et nous imposons, d'autre part, un effort supplémentaire à nous-mêmes qui écrivons et à quelques-uns d'entre vous qui nous lisez. Mais c'est là le destin de toute langue qui devient « koiné diálektos », « lingua franca ». Il en a été ainsi, par exemple, du latin et du grec, lorsqu'ils sont devenus les deux langues de communication courantes dans l'Empire romain. Veuillez donc, chers lecteurs, accepter de bonne grâce la médiocrité de notre langue. De notre côté, nous nous efforcerons de dire des choses qui méritent d'être lues.

We are aware that by writing to you in French or English, neither of which is our mother tongue, on the one hand we run the risk of making some serious grammatical mistakes, while on the other hand we are putting an additional strain on ourselves as authors, as well as on some of our readers. But that is the fate of any language which becomes a « koiné diálektos », a « lingua franca ». It happened, for example, in the case of Latin and Greek, when they became the two languages for everyday communication in the Roman Empire. Thus we ask our readers to make allowances for our mediocre prose. For our part, we promise to write things deserving to be read.

Déclaration adoptée par l'Intergroupe fédéraliste du Parlement européen après le référendum français (Bruxelles, le 22 septembre 1992)

Le débat sur la ratification du traité de Maastricht - aussi bien en France que dans les autres pays de la Communauté - a montré qu'une grande majorité de citoyens exige une Europe plus démocratique et plus transparente.

Les réactions de l'opinion publique au traité de Maastricht, le résultat d'un compromis diplomatique, ont mis en évidence que le Parlement Européen avait raison quand il avait demandé une réforme globale de la Communauté, basée sur une procédure capable de convaincre et de mobiliser les citoyens européens.

L'Intergroupe fédéraliste - rappelant l'exemple d'Altiero Spinelli - est fermement engagé en faveur d'une Union européenne, fondée sur une Constitution fédérale.

Dans cet esprit, l'Intergroupe fédéraliste est prêt à soutenir la proposition du Parlement belge de convoquer, au plus tard à l'automne 1993, une Conférence des Parlements des Douze et du Parlement Européen.

Cette Conférence devrait définir un calendrier pour la démocratisation des institutions communautaires et examiner le projet de Constitution élaboré par le Parlement européen, conformément à la Déclaration finale de la première Conférence des Parlements de la Communauté (Rome, 30 novembre 1990).

Une Constitution fédérale de l'Europe requiert en même temps l'impulsion des gouvernements et des Parlements nationaux de la Communauté et le soutien de ses peuples.

L'Intergroupe fédéraliste lance un appel aux Parlements allemand, espagnol, italien, néerlandais, portugais et britannique, en leur demandant de saisir l'occasion de la ratification du traité de Maastricht pour donner cette impulsion.

L'Intergroupe fédéraliste considère par ailleurs indispensable une vaste campagne d'information et de sensibilisation, pour expliquer aux citoyens européens les éléments fondamentaux et les avantages d'un système fédéral pour l'Europe toute entière.

L'Intergroupe fédéraliste demande au Conseil européen et au Président Delors, dans la réunion du 16 octobre, de refuser tout affaiblissement du traité de Maastricht et de clarifier les étapes futures du processus d'intégration européenne, à travers la définition d'un calendrier et d'une méthode pour l'élaboration et la mise en oeuvre d'une Constitution pour l'Europe.

L'Intergroupe Fédéraliste demande la convocation d'une session extraordinaire du Parlement Européen avant le Conseil Européen du 16 octobre 1992.

Nous faisons appel aux députés européens et nationaux en leur demandant de nous envoyer leur adhésion à cette déclaration, si possible avant la session extraordinaire du Parlement Européen le 14 octobre 1992, fax 00 32 2 284 91 28.

Declaration adopted by the Federalist Intergroup of the European Parliament after the French referendum (Brussels, 22 september 1992)

The debate on the ratification of the Maastricht treaty - in France as well in the other EC countries - has shown that a great majority of citizens wants a more democratic and transparent Europe.

The reaction of public opinion to the Maastricht Treaty, the result of a diplomatic compromise, showed that the European Parliament was right, demanding a global and comprehensive reform of the EC, based on a procedure able to convince and to mobilize the European citizens.

The Federalist Intergroup - recalling the example of Altiero Spinelli - is firmly committed to a European Union, founded on a federal Constitution.

In this spirit, the Federalist Intergroup is ready to support the proposal of the Belgian Parliament to call a Conference of the Parliaments of EC and the European Parliament, at the latest in the Autumn of 1993.

This Conference should agree on a timetable for the democratisation of the EC institutions and should be submitted the Draft Constitution elaborated by the European Parliament, according to the final Declaration of the first Conference of the EC Parliaments (Rome, 30 November 1990).

A federal Constitution for Europe needs both the impulse of the national governments and Parliaments of EC and the support of its peoples.

The Federalist Intergroup appeals to the German, Spanish, Italian, Dutch, Portuguese and British Parliaments to seize the opportunity of the ratification of the Maastricht treaty to give this push forward.

The Federalist Intergroup considers it essential to promote a wide information and education campaign, in order to explain to the European citizens which are the fundamental elements and advantages of a federal system for the whole of Europe.

The Federalist Intergroup demands of the European Council and President Delors, meeting on 16 October, to reject any attempt to weaken the Maastricht treaty and calls on them to clarify the further steps of the European integration process, through the definition of the timetable and the method for the elaboration and implementation of a Constitution for Europe.

The Federalist Intergroup demands an extraordinary session of the European Parliament before the European Council on 16 October 1992.

We appeal to Members of European and National Parliaments to indicate their support for this declaration, if possible before the extraordinary session of the European Parliament on 14 October 1992, fax 00 32 2 284 91 28.



4 Le point sur la ratification de Maastricht

Vous trouvez ci-dessous une mise à jour des procédures de ratification du traité de Maastricht jusqu'au référendum français du 20 septembre.

Nous remercions les services compétents du Parlement européen pour les informations qui permettent la publication de ce dossier.

Quatre pays ont déjà ratifié, dès juillet, soit par référendum (Irlande: 18 juin; France 20 septembre) soit par voie parlementaire (Luxembourg: 2 juillet; Grèce: 31 juillet). La plupart des autres pays estiment la ratification possible avant décembre, bien que le Royaume Uni et les Pays Bas n'excluent pas des retards ultérieurs.

Dans la plupart des pays, des modifications sont requises pour adapter la Constitution aux dispositions du traité. En général, les révisions constitutionnelles doivent intervenir en préalable à la ratification, mais ce n'est pas toujours le cas: ainsi l'Italie et le Luxembourg modifieront leurs Constitutions après la ratification. Dans certains cas, ce n'est pas la Constitution qui devra être modifiée, mais des lois existantes, notamment sur le vote des étrangers dans les élections locales et européennes.

Le débat de ratification est saisi pour augmenter l'influence des parlements nationaux sur les politiques communautaires et notamment sur l'activité communautaire des gouvernements nationaux. Ainsi, le Parlement français disposera du droit de voter des résolutions d'initiative sur l'activité communautaire, alors qu'il ne dispose pas de ce droit dans aucun autre domaine politique et législatif. Le Parlement allemand a accru ses possibilités de contrôle, en particulier en ce qui concerne le respect des droits des Länder. De plus, une deuxième intervention des parlements est parfois envisagée après la ratification pour le passage à la troisième étape de l'Union économique et monétaire: c'est le cas au Royaume-Uni mais aussi en Allemagne où le Parlement souhaite être consulté formellement.

Les modifications constitutionnelles en cours ne permettront pas des transferts de compétence ultérieurs, par exemple ceux découlant de la Conférence intergouvernementale prévue en 1996 (déficit démocratique et défense commune). Ainsi, l'accord entre le gouvernement du Chancelier Kohl et le Parlement allemand prévoit une approbation par la majorité des 2/3 dans les deux Chambres pour toute nouvelle étape de l'intégration.

La procédure référendaire - après les consultations au Danemark, en Irlande et en France - fait l'objet d'un débat politique plus accentué. Au Royaume-Uni, la question du référendum fait l'objet d'une certaine discussion au sein des partis politiques. En Espagne, l'idée d'un référendum est lancée par deux journaux nationaux, par Izquierda Unida et par trois partis régionaux. Au Portugal, la question est également débattue à l'initiative de plusieurs secteurs politiques de gauche et de droite, qui comptent sur l'appui discret du président de la République.

Maastricht Ratification: Status

Here is an up-date of the Maastricht Treaty ratification procedures up to the French referendum on 20 September 1992.

We thank the services of the European Parliament for the information which make the publication of this dossier possible.

Since July, four countries have already ratified, either through a referendum (Ireland, 18 June and France, 20 September) or through parliamentary decision (Luxembourg, 2 July and Greece, 31 July).

Most countries should ratify before the end of the year, even if UK and the Netherlands do not exclude the possibility of some delay.

In most countries some modifications of the Constitution are necessary to adapt it to the new treaty.

In general, such changes should intervene before ratification, but this is not always the case: Italy and Luxembourg will modify their Constitutions after the ratification. In some cases, some existing laws, and not the Constitution, have to be modified, i.e. on the right to vote for EC members' citizens in local and European elections.

In most countries, the ratification of the Maastricht Treaty represents an occasion for an increase in the influence of the national parliaments on EC policies and especially on the activities of the governments at EC level.

So for instance, the French Parliament will have the right to vote on initiative resolutions on the EC activity, whereas it does not have this power in any other political and legislative field.

The German Parliament has strengthened its control, particularly in respect of the rights of the Länder.

Moreover, a second intervention of national parliaments is foreseen after ratification to progress to the third step of Economic and Monetary Union; this is the case in UK but also in Germany, where the parliament wishes to be formally consulted.

The current constitutional modifications do not allow further transfers of competencies to the European level, such as those that could derive from the next Intergovernmental Conference foreseen in 1996 (democratic deficit and common defense). The agreement between the Chancellor Kohl's government and the German Parliament foresees the approval by a two thirds majority of any further step towards integration.

The referendum - after the votes in Denmark, Ireland and France, is at the centre of a lively debate.

In UK, political parties have discussed a holding a referendum; in Spain the idea of a referendum has been launched by two national newspapers, by one national party (the United Left) and three regional parties. In Portugal, the issue is also being discussed on the initiative of left and right wing parties, that can



Dans certains pays, les débats de révision constitutionnelle ou de ratification aboutissent à des conclusions parfois difformes du traité. En France, l'obligation, découlant du traité, du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales pour les citoyens communautaires, a été réduite à une simple possibilité. Au Luxembourg, le Parlement a accompagné l'autorisation de ratification d'une motion enjoignant au gouvernement de fixer de strictes conditions limitatives au vote des étrangers.

Enfin, il convient de noter que les Parlements nationaux seront appelés à autoriser avant la fin de cette année ou au début de 1993, au plus tard, la ratification de plusieurs autres accords qui intéressent directement la Communauté: l'accord de Schengen sur la libre circulation des personnes (déjà ratifié en France, Espagne, Portugal), le traité sur l'Espace Economique Européen CEE-AELE et les accords d'association avec la Hongrie et la Pologne.

La ratification pays par pays

La Chambre des Représentants **belge** a approuvé le projet de loi portant approbation du traité par 146 oui, 33 non et 3 abstentions (contre: Vlaams Blok, Volksunie et les écologistes), tandis que le Sénat se prononcera en octobre-novembre.

Après le référendum du 2 juin (50,7% non, 49,3% oui), le gouvernement **danois** a annoncé qu'il présentera un Livre Blanc sur les rapports entre le Danemark et la CEE. Un nouveau référendum pourrait être organisé, mais sur des nouvelles bases politiques; il est exclu que les Danois soient appelés à voter sur l'un ou l'autre aspect du traité signé le 7 février. Le cas du Danemark sera affronté par le Sommet d'Edimbourg ou par une Conférence intergouvernementale ad hoc. L'objectif du gouvernement est de trouver un modèle qui rend possible la poursuite de la participation du Danemark à la Communauté, sans accepter certains éléments fondamentaux du traité de Maastricht (monnaie unique et défense commune, notamment). Le groupe social-démocrate a réitéré, pour sa part, sa position hostile au traité, en rejetant la monnaie unique, la politique de sécurité, toute interférence avec la politique sociale danoise et avec les attributions des autorités locales.

Le 21 juillet, le gouvernement **allemand** a présenté deux projets de loi pour la ratification du traité de Maastricht (majorité absolue suffisante) et pour la révision de la Constitution (majorité nécessaire: 2/3). Un nouvel article (« Europe ») autorisera le transfert de compétences à la Communauté et le Bundesrat aura à approuver tout transfert de souveraineté à l'Union européenne. Un responsable des Länder, nommé par le Bundesrat, pourra défendre auprès des institutions européennes les droits de l'Allemagne. L'article précise que l'Europe doit respecter les principes de la démocratie, de l'état de droit, social et fédéral et garantir une protection des droits fondamentaux comparable à celle de la Constitution allemande. Les deux projets de loi seront soumis au Bundestag le 7 octobre et au Bundesrat le 25 novembre. Cette loi constitutionnelle prévoit également le droit de vote aux étrangers et le rôle de la Bundesbank dans la future Banque centrale européenne.

count on the discrete support of the President of the Republic.

In some countries, the constitutional modifications are sometimes different from the text of the Treaty.

In France the obligation foreseen by the Treaty of the right to vote and to stand in local elections for EC citizens has been reduced to a simple possibility.

In Luxembourg the Parliament has included the mandate to ratify a resolution demanding the government to limit strictly the vote of non citizens.

Finally, national parliaments will be called to authorize the ratification of several other agreements before the end of this year or the beginning of 1993: the Schengen agreement on the free circulation of people (already ratified by France, Spain and Portugal); the Treaty on the European Economic Area (EEC-EFTA) and the Association Agreements with Hungary and Poland.

The Ratification in each Country

The **Belgian** Chamber of Representatives has adopted a bill approving the Treaty by 146 'yes', 33 'no' and 3 abstentions (against: Volksunie, Flamse Block and Greens); the Senate will take a decision in October-November.

After the referendum on 2 June, (50,7% no and 49,3% yes) the **Danish** government announced it will present a White paper on the relations between Denmark and the EEC. A new referendum could be organised but on new political bases; it is excluded that the Danes will be called to vote on one or the other aspect of the Treaty signed on 7 February.

The case of Denmark will be dealt with by the European Council in Edinburgh or by an 'ad-hoc' Intergovernmental Conference.

The aim of the government is to find a model that enables the Danes to stay in the Community without having to accept the some important elements of the Maastricht Treaty (common currency; common defense).

The social-democratic group has repeated its negative position towards the Treaty, rejecting a common currency, security policy and any interference with Danish social policy and with the powers of local authorities.

On 21 July, the **German** government presented two bills for the ratification of the Maastricht Treaty (a simple majority is enough) and for the modification of the Constitution (a 2/3rds majority is necessary). A new article 'Europe' will authorize the transfer of competencies to the EC and the Bundesrat will have to approve on all transfers of sovereignty to the European Union.

A representative of the Länder, appointed by the Bundesrat, will have the possibility to defend the rights of Germany vis-à-vis the European institutions.

The article makes clear that Europe has to respect the principles of democracy, of the rule of law, of the Social and Federal State and has to ensure the protection of fundamental rights equal to those of the German Constitution. The two bills will be submitted to the Bundestag on 7 October and to the Bundesrat



Le Parlement **espagnol** a modifié la Constitution (article 13.2) pour permettre l'éligibilité des citoyens communautaires aux élections municipales. La ratification en tant que telle aura lieu par voie parlementaire au courant de l'automne. L'éventualité d'un référendum - qui ne peut être convoqué que s'il est demandé par un dixième des députés (35) et un dixième de sénateurs (26) - paraît peu probable.

Le Parlement **grec** a ratifié le 31 juillet avec 286 pour et seulement 8 contre (Parti Communiste Grec, KKE, et un député écologiste).

Le 20 septembre, les **Français** ont été appelés à répondre, par un « oui » ou par un « non » à la question suivante: « Est autorisée la ratification du traité sur l'Union européenne signé à Maastricht le 7 février 1992 et annexé à la présente loi ». Le Traité a été ratifié avec le 51,05% de « oui ».

Le 18 juin, les **Irlandais** se sont prononcés à une très large majorité (69%) en faveur du traité.

Le Sénat **italien** a ratifié le traité le 17 septembre, en adoptant en même temps une résolution qui engage le gouvernement à poursuivre sur la voie de l'Union européenne, tandis que la Chambre se prononcera début octobre. La Constitution italienne (article 75,2) interdit le référendum d'abrogation des projets de loi autorisant la ratification des traités internationaux.

Le 2 juillet, le Parlement **luxembourgeois** a approuvé le projet de loi portant approbation du traité par 51 « oui » et 6 « non » (écologistes, parti communiste). Suite au vote du Parlement, le traité pourra être ratifié par le gouvernement sans modification préalable de la Constitution. Celle-ci devra être modifiée en 1994, pour permettre le droit de vote aux étrangers.

Des problèmes de fond ne devraient pas surgir aux **Pays-Bas**, malgré une vaste série d'observations ponctuelles soulevées dans l'avis du Conseil d'Etat. La conclusion du processus de ratification, entamé par le gouvernement le 3 juin, n'est pas prévue avant décembre ou, éventuellement, avant début 1993.

La gouvernement **portugais** a transmis à l'Assemblée de la République la proposition de ratification, mais, à cause de la révision constitutionnelle qui est un préalable à la ratification, il n'est pas possible de prévoir une date exacte pour cette dernière.

Le projet de loi **britannique** a été introduit à la Chambre des Communes le 21 mai. La Chambre a approuvé le principe du projet de loi par 336 « oui » et 92 « non ». Vingt-deux conservateurs ont voté contre (le gouvernement Major dispose d'une majorité de 21 voix), tandis que le parti travailliste s'est abstenu: ainsi, la majorité nécessaire pour la ratification n'est plus certaine. Le gouvernement britannique devrait rouvrir le débat final à la Chambre des Communes après les Congrès des partis politiques, qui se tiendront début octobre, les deux Chambres reprenant leurs travaux le 19 octobre. Le projet de loi de ratification ne traite ni de la politique étrangère et de sécurité commune, ni des questions relatives à la justice, ni de celles relatives aux affaires intérieures, qui relèvent - selon le gouvernement - de la coopération intergouvernementale et qui seront ratifiées par le seul gouvernement.

on 25 November. The constitutional law foresees also the right to vote to the EC citizens and the role of the Bundesbank in the future European Central Bank.

The **Spanish** Parliament has modified the constitution (art. 13.2) to allow the right to stand to the EC citizens in municipal elections. The ratification in itself will take place through a parliamentary procedure in the Autumn. The holding of a referendum, that can be called only upon a demand of a tenth of the deputies (35) and a tenth of senators (26) seems pretty unlikely.

The **Greek** Parliament has ratified the Treaty on 31 July: 286 votes in favour and only 8 votes against (Greek Communist Party and one Green).

On 20 September, the **French** people were been called upon answer the following question « Is the ratification of the Treaty on European Union signed on 7 February 1992 and attached to the present bill authorized? » The Treaty was ratified with 51.05% « yes ».

On 18 June, the **Irish** people voted in a referendum in favour of the ratification of the Treaty by a large majority (69%).

The **Italian** Senate ratified the Treaty on 17 September, adopting at the same time a resolution committing the government to proceed towards of European Union, while the Chamber of Deputies will decide in the beginning of October.

The Italian constitution (art. 75.2) prohibits the holding of a referendum abolishing a draft law authorizing the ratification of an international Treaty.

On 2 July, the **Luxemburg** Parliament has adopted the bill approving the Treaty, by 51 votes in favour and 6 votes against (Greens and Communists).

Following the vote of the Parliament, the Treaty can be ratified by the government without any previous modification of the Constitution. The latter will have to be modified in 1994, to allow the vote to foreigners.

In the **Netherlands**, there should not be many problems, despite a large series of punctual remarks contained in the opinion of the State Council.

The conclusion of the ratification process, started by the government on 3 June, is not foreseen before December or the beginning of January 1993.

The **Portuguese** government transmitted to the Assembly of the Republic the proposal of ratification. It is not possible yet to foresee a precise date for this latter, because of the necessary prior constitutional revision.

The **British** bill was tabled in the House of Commons on 21 May. The House has approved the principle of the bill by 336 « yes » and 92 « no » : 22 conservative MPs voted against (the Major government has a 21 votes majority), whereas the Labour Party abstained: the majority for ratification is thus not certain. The British government will have to start the final debate in the House of Commons after the Conferences of the political parties, that will take place at the beginning of October. The two Houses will open again on 19 October.

The ratification bill does not deal with either common foreign and security policy, or justice and internal affairs that, according to government belong to the inter-governmental cooperation and that will be ratified only by latter.



Nous continuons le débat sur le Traité de Maastricht avec trois articles venant d'Allemagne, d'Irlande et du Royaume-Uni.
We go on with our debate on the Maastricht Treaty with three articles coming from Germany, Ireland and United Kingdom.

L'Europe des citoyens

Le référendum danois et, encore plus, le référendum français ont montré que l'Europe peut être créée si elle existe pas seulement sur le papier, mais si elle est comprise et surtout acceptée par ses citoyens. L'éducation des citoyens à l'Europe est aussi nécessaire.

Les hommes politiques et nous-mêmes, qui faisons campagne pour un développement ultérieur de l'Europe, devons donc prendre en considération sérieusement les intérêts de nos peuples et remplacer des vagues opinions et des présomptions injustifiées avec des faits concrets.

Je pense notamment à mon pays, où des hommes politiques de différentes couleurs et même une partie de la presse profitent de la sensibilité populaire concernant la crise monétaire pour créer un sentiment anti-européen dans la population.

Pour ces raisons, il est très important d'expliquer à nos peuples que la grande influence, la stabilité et l'unité de l'Allemagne dérivent en large mesure de son appartenance à une Europe intégrée.

Nous devons convaincre nos citoyens que l'union économique et monétaire ne signifie pas l'abandon de la stabilité monétaire et de la politique monétaire.

Nous devons leur expliquer qu'il n'y a pas de véritables alternatives à l'intégration européenne.

Au delà de ça, nous devons faire appel au fait que la Communauté a été fondée avec le but d'offrir à tous les citoyens européens le degré plus haut de prospérité, de mobilité et de sécurité interne et externe. Pendant les dernières décennies, nous en avons profité et le succès de la Communauté et son attraction sur les autres Etats parlent pour eux-mêmes.

Mais nous n'avons pas encore atteint le dernier but. La réalisation d'une politique étrangère et de sécurité commune, l'approfondissement de la coopération dans les affaires intérieures et judiciaires, le principe de subsidiarité, le renforcement des pouvoirs du Parlement européen, la citoyenneté européenne et le droit de vote sont des pas en avant nécessaires et important; mais ils ne sont que les premières étapes vers la réalisation d'une Union européenne, qui ne peut pas être séparée de la création d'une union économique et monétaire.

Ce qui avait été signé à Maastricht n'était pas la fin mais le début du développement de l'Union. Rome n'a pas été construite dans un jour. Le processus d'intégration européenne est avancé jusqu'à maintenant pas après pas, à travers de difficiles compromis et non pas à la vitesse du « TGV ».

Ce que nous attendons de la prochaine réforme de la Communauté est maintenant un véritable progrès vers l'Union européenne.

Citizens' Europe

The Danish referendum result has made waves throughout Europe. It has shown that Europe can only be created if it exists not only on paper but if it is understood and above all is accepted by its citizens. Education is thus necessary.

Politicians such as we who campaign for the further development of Europe must therefore seriously come to terms with the concerns of our populations and replace scattered opinions and unjustified assumptions with facts and figures.

I am thinking in particular of my own country where politicians of different hues and even sections of the press exploit history's legacy of sensitivity to currency devaluation and monetary destabilisation to create anti-European feeling in the population.

For that reason it is all the more important to explain to our population that Germany owes its very affluence, stability and newly gained unity in large measure to its belonging to an integrated Europe.

We must convince our fellow citizens that Maastricht does not mean abandoning stable monetary and currency policy. In particular we must explain to them that there is no serious alternative to European integration.

Beyond that we must appeal to the fact that the Community was founded with the aim of offering all EC citizens the highest possible degree of prosperity, mobility and internal and external security.

In this respect we have not fared badly in the last few decades. The successes of the EC and its gravitational pull on other states speak for themselves. But we have not yet reached the ultimate goal. The embracing of a common foreign and security policy, the deepening of collaboration on interior affairs and justice, the entrenchment of the principle of subsidiarity, the strengthening of the powers of the European Parliament, the creation of Union citizenship as well as of active and positive electoral rights in the case of local and EP elections, to mention the most important, are necessary and important steps, but they are only first steps towards the realisation of a European Union which is inseparable from the creation of an economic and monetary union.

What we see in Maastricht is not the end but the beginning of a development. Not even Rome was built in a day. And the process of European integration advances step by small step and through hard won compromises, not at breathtaking « TGV » speed.

Indeed what we expect from the Revision Conference planned for 1996 is further progress.

Ulrich Irmer, FDP
Member of the Bundestag



8 Les Irlandais Maas-trichés ?

Le 18 juin, le peuple Irlandais s'est exprimé, avec 69,1 % de « oui », en faveur de la ratification du traité de Maastricht; ce qui a représenté une marge de plus qu'un vote sur deux, plus grande que celle prévue par les sondages et presque identique au vote sur l'Acte Unique Européen.

Le débat a mis en lumière des aspects intéressants pour les fédéralistes. Nous avons choisi ci-dessous des termes du « jargon » européen, pour les lier à l'expérience irlandaise.

Cohésion et convergence. Maastricht a montré de ne pas être une étape vers l'Union économique. Le manque d'engagements concrets dans le traité pour la cohésion est pourtant vu comme un problème majeur. L'économie irlandaise devra atteindre un taux annuel de croissance de 1.25 % plus haut que les pays européens développés dans les prochains vingt ans, pour assurer à ses citoyens un revenu moyen de 90% de la moyenne communautaire. Il y a une complète absence de fédéralisme fiscale dans les propositions actuelles et les fédéralistes doivent être plus attentifs à ces problèmes dès maintenant.

Citoyenneté. La campagne référendaire a mis en évidence l'absence du sentiment de la citoyenneté européenne parmi les électeurs. Par exemple, les appels à voter « oui » pour remettre les traités sur les rails après la débâcle danoise n'ont pas chauffé les électeurs. C'est intéressant de voir que la campagne a pratiquement ignoré la possibilité de résoudre le problème de l'Irlande du Nord à travers l'intégration européenne. Cette question a été seulement soulevée dans les régions frontalières. Tous les partis pro-Maastricht, à l'exception des libéraux, ont eu des difficultés à persuader leurs membres à s'engager dans la campagne et à expliquer l'importance du vote.

Subsidiarité. C'est un mot qui entre pour la première fois dans le vocabulaire politique irlandais. L'Irlande est un des pays de la CE le plus centralisé. L'intégration européenne lance un des plus grands défis au status quo administratif. La région Nord-Ouest est en train de discuter si elle doit chercher une reconnaissance individuelle de la Communauté en tant que région de l'objectif 2 des politiques structurelles. Le Comité des régions prévu dans le traité de Maastricht est en train de susciter un vif intérêt dans tout le pays. La perception de la subsidiarité et de la centralisation au Royaume Uni n'a pas provoqué la même attitude hostile en Irlande.

Le déficit démocratique. La responsabilité de la Commission et de la Banque centrale ont été en question pendant la campagne: malgré le fait qu'on n'a pas été suffisamment mis en évidence que la Banque centrale irlandaise ait plus d'autonomie que la Banque centrale européenne. C'est plus intéressant de voir que le rôle du Conseil des Ministres a été mis sur la sellette à cause du « fiasco » du protocole sur l'avortement. On a demandé à plusieurs reprises pourquoi le protocole sur l'avortement avait été inséré dans le traité. Il est clair que le parti plus fort de la coalition gouvernementale eut été sous une discrète mais précise pression par la lobby catholique

Were the Irish Maas-tricked?

On 18 June last - a fortnight after the Danish « No » vote the people of Ireland voted 69.1% in favour of ratification - a margin of more than two to one, higher than predicted by opinion polls in the previous weeks, and almost identical to the vote on ratification of the Single European Act.

The campaign has some interesting lessons for federalists. Below we have chosen a few Euro-speak terms in order to identify how they related to the Irish experience.

Cohesion and convergence. Maastricht was shown not to be a step to Economic Union. The lack of tangible commitment in the Treaty to cohesion is therefore seen as a major problem. The Irish economy will have to achieve an annual growth rate 1.25% higher than the developed community countries for 20 years in order to provide an average income level for its citizens of 90% of the Community average. There is a complete absence of fiscal federalism in current proposals and federalists must give more consideration to this issue from now on.

Citizenship. The campaign highlighted the absence of a sense of European citizenship amongst the electorate. For example appeals to vote yes to put the Treaty back on the rails after the Danish debacle cut no ice whatsoever. Interestingly the campaign placed almost no emphasis on the potential for solving the northern problem through European integration. This issue was only raised in the border counties. All the pro Treaty parties with exception of the Liberals had difficulty in persuading the members to campaign and to explain the issue.

Subsidiarity. It is a word now entering the Irish political vocabulary for the first time. Ireland is the EC's most centralised state. European integration is providing the greatest ever challenge to the administrative status quo. The North West region is debating whether it should seek individual recognition from the Community as a region at NUTS 2 level. The proposed Committee of the regions is attracting considerable interest throughout the country.

In European terms the trickle over from UK media of perceptions of subsidiarity and centralisation has not led to a similar hostile attitude here.

Democratic deficit. The accountability of both the Commission and the ESCB were challenged in the campaign. Though the fact that the Irish Central Bank has more autonomy than is envisaged for the European Bank was not highlighted greatly.

More interestingly the role of the Council of Ministers has been brought into very sharp relief by the fiasco of the now famous abortion protocol.

The question has been asked time and time again in Ireland as to how and why the abortion protocol was inserted. It is clear that the major party in the coalition government were put under discreet but accurate pressure by a conservative catholic lobby. The question has to be asked also as to why the



conservatrice. Il faut se demander aussi pourquoi les autres Etats membres ont accepté le protocole et si ils auraient agi ainsi en sachant que l'effet aurait été de limiter le droit de libre circulation et d'information disponible pour les femmes Irlandaises. Ceci montre que le traité n'a pas été soumis à un contrôle démocratique adéquat.

Puisque l'Irlande doit faire face à nouveau à un référendum sur l'avortement, on peut s'attendre que ce problème surgisse et qu'il sera vu en connexion avec la subsidiarité, la citoyenneté européenne, les droits fondamentaux, la liberté des services...

Souveraineté. La nature de trois pilastres qui composent l'Union européenne a réellement confondu la question de la souveraineté en Irlande. Même les membres du gouvernement ont été en difficulté en essayant de définir les différentes procédures de décision qui devraient être d'application pour la coopération en matière de sécurité. L'exemple plus clair a été l'allégation que, en votant « oui », les jeunes Irlandais auraient été automatiquement obligés à servir dans l'armée européenne. Ces rumeurs ont été tellement répandues que le premier ministre a dû explicitement le réfuter à la veille du référendum. Compte tenu que la version du traité disponible pour les citoyens (au prix de 10 ECUS) n'avait pas consolidé les articles encore valables du traité de Rome et n'avait même pas un index, il n'est pas surprenant que les malentendus sur ce qu'on était invité à voter surgissent.

Conclusions. La décision danoise du 2 juin a réchauffé le débat en Irlande. Il y a avait des doutes si le traité aurait été applicable et si le référendum irlandais aurait été le plus couteux sondage d'opinion de l'histoire.

Même s'il était le cas, le processus d'éducation européenne des Irlandais a été très positif. On a rappelé aux autorités que le peuple n'aurait pas accepté n'importe quel texte et que l'époque de l'Europe de l'Euro-bully doit terminer.

On peut s'attendre que dans l'avenir il y aura des débats plus transparents sur les problèmes européens.



Un Royaume-Uni fédéral dans une Europe fédérale ?

Le débat sur la dévolution dans le Royaume Uni, et notamment la question de l'Ecosse, fait clairement partie d'une vaste tendance vers une « Europe des Régions » et de la régionalisation du gouvernement dans les Etats membres de la Communauté. Pour tous ceux qui veulent une Europe plus fédérale, cette tendance rend cette perspective encore plus complexe, puisque le processus de régionalisation provoque en même temps des opportunités et des dangers.

other member states accepted the protocol and whether they would have done so if they realised that it could have the effect of limiting the rights of travel and information available to Irish women. At a minimum it must be accepted that the draft Treaty was not being subjected to adequate democratic scrutiny.

As Ireland is now facing another referendum on the abortion issue it can be expected that this issue will run and run and possibly will throw up more lessons relating to subsidiarity, European citizenship, basic rights, freedom to provide services etc.

Sovereignty. *The three pillar nature of the European Union really served to confuse this issue in Ireland. Even Government Ministers were in difficulty trying to distinguish the nature of decision making which would operate for security co-operation. The most practical debate was on the allegation that voting yes would automatically lead to conscription « by Europe » of Irish youth in the future to serve in a European army. This particular rumour took such a hold the Prime Minister had to specifically refute it on his eve of poll address to the nation. Mind you, given that version of the Treaty available to the citizens (at 10 Ecus) did not consolidate the retained provisions of the Treaty of Rome and did not even have an index, it is not surprising that misunderstandings as to what we were actually invited to vote on arose.*

Conclusion. *The Danish decision on June 2 served to heighten the debate in Ireland. There was doubt as to whether the Treaty would be implemented or whether the Irish referendum might be seen as simply the most expensive opinion poll in history. Even if this proves to be the case the learning process in Ireland has been most positive. The establishment has been reminded that the people will not just endorse any text and that the era of the Euro-bully must be dying. It is reasonable to expect that in the future there will be more comprehensive debate on European issues. The last time the Parliament had a full debate on Europe was before the Berlin Wall came down !*



Federal Britain in a Federal Europe?

The current debate about devolution in the UK, particularly in the case of Scotland, clearly forms part of a wider trend towards a 'Europe of the regions' and a regionalisation of government in the member states of the EC. For those who wish to see a more federal European Community, this raises many difficult issues. It is important to bear in mind that the regional process brings both dangers and opportunities and there may be limits to how far it can go.



La Communauté rassemble à un niveau de gouvernement fédéral et a un effet semblable sur la souveraineté de ses Etats membres.

Une des questions plus importantes de cette situation pour les britanniques concerne la possibilité pour le Royaume-Uni de continuer à être un membre de la Communauté sans développer quelque forme de gouvernement régional, c'est-à-dire partager la souveraineté interne avec les structures sub-nationales de gouvernement.

Il est très difficile de faire des prévisions sur le développement du débat sur la dévolution dans le Royaume-Uni. La seule conclusion qu'on peut tirer maintenant est qu'il y aura quelque forme de régionalisation, en commençant par une Assemblée et une administration en Ecosse.

Il y a en effet une majorité d'Ecosse en faveur de la dévolution et il y a probablement une majorité de britanniques en faveur de la dévolution en Ecosse et de quelque forme d'administration régionale dans le reste du pays.

Il n'y a pas un modèle uniforme de régionalisation en Europe et les 255 unités de gouvernement local dans la Communauté offrent nombreuses hypothèses pour le Royaume-Uni. Cependant, un mouvement vers une Ecosse pleinement souveraine et indépendante pourrait provoquer une situation sans précédents et poser beaucoup de difficultés à la Communauté.

La conclusion de la dévolution régionale écossaise dépasse largement la politique britannique. Elle peut avoir une signification cruciale pour l'avenir de tout le continent.

Ceci pour deux raisons principales : c'est un problème qui frappe l'Allemagne avec une acuité particulière; c'est un problème étroitement lié à la stabilité des nouvelles démocraties dans l'Europe de l'Est et au rôle que l'Occident peut jouer pour les aider à construire leur stabilité.

Pour ces raisons, il est essentiel que l'Europe occidentale puisse faire face à ce problème avec succès, aussi bien au niveau national que européen. Les Britanniques ont une responsabilité spéciale dans la recherche d'une solution raisonnable au problème écossais, puisque des solutions extrêmes pourraient provoquer des effets destructifs dans une Communauté déjà instable.

Membership of the European Community challenges many of the basic assumptions of the British constitutional order. The Community is like a federal level of government and has a like effect on the sovereignty of its member states. One of the most important questions it raises for us is whether a state the size of the UK can continue as a member without developing some form of regional or devolved government i.e. by sharing its sovereignty internally with sub-national structures of government.

It is impossible to predict the outcome of the devolution debate in the UK as it depends on a whole series of other imponderables. The only conclusion one can draw at this stage is that ultimately, there will be some form of regional devolution in the UK beginning with an assembly and administration for Scotland. There is clearly a majority in Scotland for devolution and there is probably a majority in the UK, both for Scottish devolution and for some form of regional administration in the rest of the country.

There is no clear and uniform pattern to the regionalisation process or to the 'regions' which result from it. The situation of the 255 or so units of government in the EC between the national and the local level which could be considered as 'regions' is extremely varied and offer several models for the UK to follow. However a move to a fully sovereign, independent Scotland would result in a truly unprecedented situation which would pose many difficult challenges to the Community.

Conclusion. The issue of regional devolution is not confined to British politics. It is of crucial significance to the future of the whole continent, for 3 main reasons: it is a problem which affects Germany in a particularly acute way; it is a problem intricately entwined with the prospects for stability in the new democracies in the East and for the potential role of the West in helping them to build that stability; it is a problem posed in the particularly stark terms of British politics by the real prospect of Scottish independence. For these reasons, it is essential that western Europe tackles the problem successfully, both at the national and the European levels and its foreign relations, by accommodating regional demands for representation in more effective and imaginative ways. There is a special responsibility on the British to achieve a moderate and sensible resolution of the Scottish problem before other more extreme solutions can cause any disruption in an already unstable Community.

Crocodile : lettre aux Parlements d'Europe a été conçu pour faire connaître les points de vue des Intergroupes fédéralistes constitués au sein du Parlement européen, dans les Parlements nationaux, et dans les autres organes élus.

Crocodile représente aujourd'hui un instrument de communication et d'information indispensable pour les élus et les électeurs européens.



Le GATT ne doit pas mourir

En décembre 1990, après beaucoup d'années de négociations sur le développement du commerce mondial, l'Uruguay Round a été renvoyé sine die puisque il n'avait réussi à atteindre le résultat attendu. Cette faillite a été surtout provoquée par l'incapacité de négocier un compromis entre les États-Unis et la Communauté européenne en ce qui concerne les produits agricoles. La reprise des négociations à Genève a été caractérisée par des conflits dans tous les secteurs.

L'idée centrale du GATT d'un ordre multilatéral pour tous les pays, indépendamment de leur niveau de développement risque d'être battue par un réseau de protectionnisme, de bilatéralité et par la formation de blocs commerciaux au niveau régional. Il y a donc un risque réel que le monde se retrouve dans la situation qui avait provoqué le collapsus du commerce mondial en 1930, quand l'ordre du libre commerce du siècle XIX a été détruit par le nationalisme économique et la formation de blocs régionaux, avec des résultats désastreux pour la prospérité et le développement.

Dans les pays industrialisés, les crises structurelles et le chômage produisent un terrain fertile pour le protectionnisme. Par surcroît, le protectionnisme a un effet négatif sur la dette des pays en voie de développement puisque il limite leur accès au marché et conduit à une perte de profits sur les exportations.

Un affaiblissement ou une destruction du GATT signifie la fin du commerce mondiale libre et équitable et signifiera probablement le retour à des blocs commerciaux et aux conflits commerciaux.

La pression sur l'Uruguay Round est pourtant assez forte. Néanmoins, des pays dominants - comme les États-Unis ou la CE ou le Japon pourraient être hésitants, car ils voient encore des avantages dans cette situation et les problèmes de gagner les élections et la réponse aux intérêts particuliers sont plus importants des effets à long terme dans le commerce. Un commerce libre et équitable est un système d'avantage réciproque pourvu que les règles du jeu ne soient pas dominés seulement d'un côté. Il est mieux que les accords bilatéraux, parce que une libéralisation bilatérale laisserait les pays tiers dans une situation de désavantage.

Il y a notamment le danger que les pays plus petits et donc les pays du tiers monde, qui avaient bénéficié du caractère multilatérale de la libéralisation - sans avoir eux-même un pouvoir de négociation - vont découvrir que leurs intérêts seront ignorés dans l'avenir.

La fin des négociations de l'Uruguay Round est urgente. Ainsi, beaucoup de problèmes doivent être résolus. La chute de l'empire communiste et le lent développement économique aussi bien que les problèmes financiers croissants ne permettent pas d'interrompre les négociations. De surcroît, beaucoup de problèmes devront être résolus après l'Uruguay Round, tels que la liaison entre commerce et écologie, la sécurité, l'import-export des armements et les règles de la concurrence internationale et le clauses sociales du GATT. Les grandes puissances commerciales sont invitées à se mettre d'accord dans l'intérêt de la paix, du bien-être des peuples et des nations et dans l'intérêt de l'occupation et d'une concurrence équitable.

GATT should not die

11

In December 1990, after many years of negotiations on the further development of the world trade order, the Uruguay Round of GATT, the General Agreement on Tariffs and Trade, had to be adjourned having failed to live up to expectations. Above all, this breakdown was triggered by the inability to negotiate a compromise between the USA and the European Community as regards trade in agricultural products.

The current resumption of the talks in Geneva is still overshadowed by conflicts in practically every field. GATT's founding idea of a multilateral ordering structure for all countries irrespective of their stage of development threatens to be stifled by a web of protectionism, bilateralism and the formation of trade blocks. Consequently, there is an imminent danger of a repeat of the situation which led to the collapse of world trade in the 1930s, when the free-trade order of the 19th century was destroyed by economic nationalism and the formation of regional blocks, with disastrous result for prosperity and development.

In the industrialised nations, structural crises and unemployment provide fertile ground for protectionism. In addition protectionism has an adverse effect on developing countries' debt since it limits their access to the market and leads to a loss of export earnings.

An undermining or destruction of GATT means the end of free and fair world trade and will probably signify the return of trading blocks, bilateralism and trade conflicts. The pressure on the Uruguay Round therefore is thus fairly high. But nevertheless dominating countries like US or the EEC or Japan may be hesitating because they still see advantages in this situation and the problems of winning elections and answer the « clientele » are more important than the long term effects in trade.

Free and fair international trade is a system of mutual advantage provided that the rules of the game cannot be dominated by one side. It is better than bilateral agreements because bilateral liberalisation puts third countries at a disadvantage. In particular there is the danger that the smaller nations and thus the majority of the Third World countries which have benefitted from the multilateral character of liberalisation without themselves having any negotiating power will find that their interests are ignored in future.

The finalising of the Uruguay Round is urgent. So many trade problems have to be overcome. The breakdown of the communist empire and slow economic development as well as the increasing financial problems do not allow a halt to negotiations.

In addition to that many problems are already waiting to be solved after the Uruguay Round such as trade and ecology, trade and safety, armstrade, international competition rules and social clauses in the GATT. The big trading powers are invited to agree in the interest of peace, more well-being of people and nations and in the interest of employment and fair competition.

Christa Randzio-Plath, MEP



12 Veut-on créer une Communauté-forteresse ?

Aujourd'hui, la Communauté européenne est placée devant un choix difficile : devenir une « forteresse » aux portes fermées à tous ceux qui ont besoin de protection et de solidarité et se replier sur soi ou rester un lieu d'asile, en conformité avec les principes qu'elle prône depuis des décennies partout dans le monde. Géant économique, restera-t-elle un nain en matière de droits de l'homme et de solidarité vers les peuples les plus démunis dans le monde ?

Face aux besoins croissants qui viennent de l'Europe centrale et orientale, sera-t-elle amenée à céder aux egoïsmes nationaux et à fermer ses frontières en même temps aux hommes et aux produits des pays qui sortent de l'obscurité totalitaire de cinquante ans de communisme ?

Nous publions ci-dessous un article sur les questions brûlantes de l'immigration et du droit d'asile, en essayant ainsi de donner notre contribution aux débats en cours dans tous nos pays, notamment en vue de la discussion sur le racisme et la xenophobie qui aura lieu au Parlement européen pendant la session plénière, le 28 octobre.

Le rôle du P.E. dans les questions relatives aux immigrés et notamment aux demandeurs d'asile n'est pas négligeable, à partir notamment du rapport Vetter de 1987. Le P.E. a souligné le besoin d'un processus global et rapide pour les demandeurs d'asile.

Cependant, il y a ici et ailleurs un problème de déficit démocratique, du fait que tous les travaux intergouvernementaux se passent dans des commissions ad hoc, composées principalement de fonctionnaires, sans contrôle du P.E., ni intervention de la Cour de Justice.

Le traité de Maastricht et notamment son article 100C est le seul élément communautaire dans ce domaine: il ne traite de surcroît qu'une matière très réduite (la politique des visa) et n'interfère pas sur le problème du droit d'asile que d'une manière indirecte et négative. Cependant, une politique de droit d'asile communautaire apparaît de plus en plus nécessaire, tant au niveau de procédure, matériel que dans ses conséquences sociales, dans le respect de la Convention de Genève et du droit humanitaire.

Des immigrés, citoyens à part entière

L'une des conséquences immédiates du marché unique résidera dans l'accélération de l'intégration économique et sociale. La Communauté sans

Do we want a fortress-Community?

Today, the European Community faces a difficult choice: either to become a « fortress » with doors closed to those who must need protection and support, or on the other hand to remain an oasis of asylum in conformity with the principles that the EC has advocated over the decades. In spite of being an economic giant, will the EC remain a dwarf on human rights questions and in respect of support for the poorest in the world ?

Given the growing needs of eastern and central Europe, will the EC yield to pressure for national selfishness and shut its frontiers both to goods and people from countries escaping 50 years of totalitarian communism ?

We publish hereunder an article on these burning issues of immigration and rights of asylum, thus giving our contribution to the debates that are currently taking place in all of our countries and notably in view of the discussion on racism and xenophobia that will take place in the European Parliament during its plenary session on 28 October.

The role of the European Parliament on the issues of immigration and asylum is not negligible, especially since 1987 onwards when the Vetter report was published. Amongst other things the Parliament underlined the need for a global and rapid procedure to handle asylum seekers.

There is, however, here as in many other places, a problem of democratic deficit. Most of the work here takes place on an inter-governmental level using ad hoc committees principally made up of civil servants, and without any control by the European Parliament, nor with any possibility of appeal to the Court of Justice.

Article 100C of the Maastricht treaty is the only « community » element in this question: in addition, this article does not handle much (visa policy only) and does not directly deal with the problem of rights of asylum.

However, a community asylum policy appears even more essential for procedural, material and social reasons, given the need to respect the Geneva Convention on humanitarian rights.

Immigrants, full citizens

One of the immediate consequences of the completion of the internal market is the speeding up of the process of economic and social integration of the Member States. In an EC without frontiers,





frontières verra s'accroître la mobilité des travailleurs désireux de trouver un emploi et d'améliorer leur statut professionnel et social. La ligne suivie par chaque Etat membre dans le domaine de l'immigration revêtra donc aussi de l'importance pour les autres Etats membres.

Il existe indéniablement sur le marché du travail des différences de fait entre les travailleurs de la Communauté et une partie des immigrés. Elles résultent dans un grand nombre de cas de la vulnérabilité de ces derniers, due à des facteurs tels que les difficultés d'adaptation culturelle et linguistique, l'insuffisance de la formation professionnelle et l'insécurité de l'emploi.

Les problèmes varient en outre dans une certaine mesure en fonction de la situation du marché du travail dans le pays concerné et de l'âge du travailleur. Chaque Etat membre présente des caractéristiques spécifiques liées à sa politique d'emploi et au taux de chômage. Il ne faut pas oublier non plus que les immigrés bien intégrés apportent une contribution non négligeable à l'économie, notamment en travaillant en tant qu'indépendants.

Pour contrôler les flux migratoires, il importe donc que la Communauté assume ses responsabilités et obligations dans la perspective de l'entière réalisation du principe de la libre circulation des personnes. La planification de l'immigration doit par ailleurs reposer sur une connaissance approfondie de la situation du marché du travail; l'objectif recherché ne doit pas consister exclusivement à prévoir le nombre de travailleurs jugés nécessaire. C'est pour cette raison que nous sommes convaincus de la nécessité de faire preuve de prévoyance et de procéder sans tarder à l'harmonisation des mesures relatives à l'immigration de façon à garantir la protection des immigrés des pays tiers grâce à la sûreté du droit communautaire et à leur éviter de pâtir des changements susceptibles d'être apportés aux politiques nationales.

Droit d'asile et politique relative aux réfugiés

Les immigrés invoquent fréquemment le droit d'asile pour entrer dans la Communauté européenne. La plupart des pays européens acceptent 30 à 40% des demandeurs d'asile du fait que la situation dans leur pays d'origine est tellement incertaine ou dangereuse qu'il serait inhumain ou impossible de les expulser. Pour ceux-là, une procédure de demande d'asile individuelle est inutile: elle entraîne une surcharge administrative et sape l'hospitalité de la population. Aussi, serait-il opportun que les réfugiés victimes de violences collectives bénéficient d'un statut distinct qui les autorise à un séjour assorti d'une protection et de droits de plus en plus importants.

La Communauté doit continuer à assumer ses responsabilités à leur égard, en dépit de la grande instabilité politique des pays qui nous entourent et de la pression croissante que l'afflux de ces réfugiés occasionne. Il conviendrait d'élaborer un plan d'urgence pour l'accueil des réfugiés prévoyant la répartition de cette catégorie d'immigrés entre les Etats membres et de créer un Fonds européen en faveur des réfugiés chargé de financer le premier accueil.

workers will become more mobile in terms of seeking work and improving professional and social status. The approach adopted by any one Member State towards immigration will therefore have a knock-on effect on the other Member States. There is no denying that there are real differences on the labour market between Community workers and some of the immigrant workers. These differences are in many cases the result of the vulnerability of the immigrants, thanks to factors such as difficulties in adapting to culture and language, lack of vocational training and jobs with an uncertain future.

To a certain extent the problems also vary according to the state of the labour market in the country in question and the age of the workers. Each Member State has its own specific characteristics which are connected with employment policy it pursues and the percentage of unemployed people. Nor should it be forgotten that well-integrated immigrants make a major contribution to the economy, not least by becoming self-employed.

As far as checks on the flow of immigration are concerned, the Community must assume its responsibilities and obligations in the light of full implementation of the principle of the free movement of persons. Furthermore, attempts to plan the flow of immigration must be based on an in-depth knowledge of the situation on the labour market; policies should not be aimed exclusively at providing the number of workers which the labour market claims it needs. For these reasons, we are convinced that in the short term and with a view to the future, too, there is a need to harmonize policy measures on immigration in order to guarantee protection of immigrants from third countries through the security of Community law, without having to suffer from the changes to which national policy is susceptible.

Policy on asylum and refugees

The law on asylum is often used by asylum applicants as a means of entering the EC. In most European countries, 30-40 % of asylum applicants are tolerated because the conditions in their country of origin are often so uncertain or dangerous that deportation is inhuman or impossible. An individual asylum procedure is unnecessary for these people: it merely strains the system and reduces public willingness to accept them. The recommendation is, therefore, that separate status should be created for refugees from mass violence granting them temporary residence with an extension of rights and protection in the course of time.

Even in a period of great political instability in the countries surrounding us and, hence, increasing pressure from the influx of refugees to the EC, the Community must continue to exercise its responsibility towards these refugees. The Commission must draw up an emergency plan for coping with refugees, which would involve distributing them amongst the twelve Member States and for setting up a European Fund for Refugees has also been looked into as means of coping with refugees when they first arrive.



14 Nouveaux immigrés

Ces dernières années ont vu la montée d'une vague d'immigration certes spécifique mais très importante en provenance de l'Europe centrale et orientale pour des raisons ethniques et/ou religieuses, liées - il est vrai - à des motivations économiques. Il s'agit d'Allemands de souche (« Aussiedler »), de Juifs et des Pontios d'origine grecque.

L'immigration des Allemands de souche est un problème spécifiquement allemand. Leur arrivée est de plus en plus contestée par l'opinion publique allemande. Il va de soi que nous ne dénonçons pas à l'Etat allemand le droit de les accueillir et de leur accorder la nationalité allemande. Néanmoins, le traitement préférentiel dont ils bénéficient par rapport aux autres réfugiés renforce le clivage social par rapport aux immigrés légalement établis dans le pays. Ces Allemands de souche acquièrent par ailleurs la nationalité allemande dès leur arrivée, ce qui signifie qu'ils obtiendront automatiquement la citoyenneté européenne après l'entrée en vigueur du traité de Maastricht.

Un problème similaire se pose à propos des Britanniques de Hong Kong à l'égard desquels la Communauté dans son ensemble devra également assumer ses responsabilités.

Outre cette première catégorie, de simples citoyens de pays de l'Europe centrale et orientale demandent à entrer dans la Communauté pour des raisons purement économiques. Bien qu'acceptée au début par l'opinion publique, leur présence suscite de plus en plus des réactions de contestation, notamment dans l'ancienne DDR.

Il faut enfin faire état des tziganes d'Europe orientale (principalement de Roumanie et de Yougoslavie) dont le nombre est évalué entre 2,5 et 4 millions. Leur situation est dangereuse dans cette région instable et ils seront de plus en plus contraints à l'émigration.

Immigration illégale

Le caractère ouvert de notre société implique que nous choisissons de concilier la liberté individuelle et l'intérêt général. Le fait est qu'il existe deux catégories d'immigrants illégaux: ceux qui travaillent illégalement et ceux qui n'ont pas le droit de séjour, ces derniers restant souvent sur le territoire de la Communauté pour des raisons humanitaires.

S'agissant des travailleurs illégaux, force est de constater que le marché du travail ne fonctionne pas de manière optimale: l'offre et la demande ne correspondent ni en termes quantitatifs ni en termes qualitatifs alors que le chômage est élevé et que le potentiel de main-d'oeuvre inutilisée l'est bien plus encore. A terme, l'immigration illégale et surtout l'emploi illégal risquent de désorganiser le marché du travail.

Diverses mesures sont envisageables pour endiguer l'immigration illégale: notamment, le contrôle de l'emploi illégal, l'expulsion des intéressés et l'interdiction de revenir sur le territoire des Etats membres; mais aussi des accords de coopération avec les pays d'origine en vue de la réintégration des travailleurs illégaux.

New immigrants

In recent years there has been a specific but increasingly important wave of immigration from Central and Eastern Europe for ethnic and/or religious reasons and in some cases economic reasons. There are ethnic Germans (« Aussiedler »), Jews and Greeks.

« Aussiedler » immigration is a specifically German problem. German public opinion is becoming increasingly against them. Obviously, we do not deny the right of the German State to provide « Aussiedler » with accommodation and citizenship. The preferential treatment of these refugees compared with others and the priority given to integrating them reinforces the social divide towards legal immigrants. Moreover, on arrival in Germany, « Aussiedler » are given German nationality; in other words, once the Maastricht treaty comes into effect they will automatically acquire Union citizenship.

The « Hong Kong British » are a similar problem, and the Community as a whole will have to exercise its responsibility towards these people.

In addition to these groups, ordinary Central and Eastern European immigrants are entering the EC for purely economic reasons. Hitherto public opinion has accepted their presence, but criticism is increasing mainly in ex-DDR.

Finally, there are an estimated 2.5 to 4 m gypsies in Eastern Europe (mainly Romania and ex-Yugoslavia). They live a precarious existence in an unstable region. The pressure on this group to emigrate can only increase.

Illegal immigrants

The open and democratic nature of our society is such that as far as checks on our frontiers are concerned we endeavour to seek a balance between individual freedom and the interest of society as a whole. The fact is that we have to distinguish two categories of illegal immigrants: persons working illegally and persons who are illegally resident. This latter category often remains on EC territory for humanitarian reasons.

As far as illegal workers are concerned, the point needs to be made that the labour market does not function at its best. Supply and demand are not integrated, either qualitatively or quantitatively - even though there is substantial unemployment and even greater untapped pool of labour. There is the risk that in the long term illegal immigration and, in particular, illegal employment will undermine the labour market.

There are several possible ways of stemming illegal immigration: mainly, checks on illegal employment, deportation if possible and ban on illegal workers returning to the territory of the EC Member States; but also cooperation agreements with the countries of origin on taking back illegal workers.



Politique étrangère

Nous sommes convaincus de la possibilité de freiner en partie les flux migratoires en agissant à la source même, c'est-à-dire en contribuant au développement économique des pays d'origine. Cette solution implique l'octroi d'une aide financière et technique, la conclusion d'accords de commerce et de coopération ainsi qu'un transfert de technologies. La Communauté doit également assumer ses responsabilités à ce propos dans le cadre des négociations du GATT.

Intégration des migrants

En tant que société ouverte, nous avons le devoir d'offrir aux immigrants une place à part entière dans la société, c'est-à-dire de leur reconnaître les mêmes droits et obligations qu'à nos citoyens. Le premier principe est celui de la non-discrimination. Un problème qu'il convient d'aborder est celui de l'intégration de la première génération, c'est-à-dire des nouveaux venus. Il importe d'élaborer pour eux des programmes d'accueil qui leur permettent de se familiariser avec la langue, la législation et les usages du pays d'accueil.

A l'issue d'une période de cinq ans, tout étranger séjournant légalement dans la Communauté doit pouvoir obtenir la citoyenneté européenne. Des accords bilatéraux doivent être conclus avec les pays d'émigration qui n'autorisent pas leurs ressortissants à changer de nationalité.

Foreign policy

We share the Commission's conviction that to a certain extent the wave of immigration can be checked at source: in other words, we should help with the economic development of the countries of origin. This means financial and technical aid, trade and cooperation agreements and the transfer of technology. The Community must also assume its responsibility within the GATT negotiations.

Integration of immigrants

We, as open and democratic societies, have an obligation to give a proper place in our society to immigrants: this means equal rights and obligations. First and foremost is the principle of non-discrimination.

We need to tackle the question of integration of the first generation (the newcomers). What they need are reception programmes to familiarize them with the language, legislation and customs of the host country.

After a period of five years any legally resident alien should have the opportunity of acquiring European citizenship. Bilateral agreements will have to be concluded with those countries of origin which do not allow their subjects to change nationality.

Mathilde van den Brink, MEP



CROCODILE

Editeur : Pier Virgilio Dastoli.

Co-Présidents : John Pinder et Francesco Gui.

Lettre bi-mestrielle, fondée par Altiero Spinelli, Felice Ippolito et Pier Virgilio Dastoli en octobre 1990 pour soutenir l'action du Club Crocodile. Publiée en français, anglais et italien, à partir du mois d'avril 1990, avec la collaboration des Intergroupes parlementaires fédéralistes et avec le soutien du Club Crocodile pour l'Union européenne.

Coordination Interparlementaire : Adelaide Aglietta, Victor Manuel Arbeloa Muru, Richard Balfe, Rosaria Bindi, Bruno Boissière, Maria Luisa Cassanmangano Cerretti, Willy De Clercq, Jon Gangoiti Liaguno, Fernand Herman, Rudolf Luster, Mario Melis, Vincenzo Mattina, William Newton Dunn, Ioannis Pasmazoglou, Carlos Pimenta, Max Simeoni (Parlement européen), Cesare Dujany, Luigi Granelli, Diego Novelli, Gerolamo Pellicano (Italie), Ludo Dierckx, Anne-Marie Lizin (Belgique), George Mesmin, Marie-Noëlle Lienemann (France), Franz Jaeger (Confédération Helvétique), Ulrich Irmer (Allemagne), Fiorello Cortiana, Albert Gordjani, Alessandra Zagatti (Assemblées régionales).

Ont collaboré à notre Lettre : Maria Adelaide Aglietta, Victor Manuel Arbeloa Muru, Balasz, Martin Bangemann, Enrique Baron Crespo, Frank Blankaert, Franco Borgo, Mathilde van den Brink, Leon Brittan, Peter Brown, Hendrik Brugmans, Maria Luisa Cassanmagnano Cerretti, Nicola Catalano, Luigi Colajanni, Emilio Colombo, Jon Colom i Naval, Richard Corbett, Jean-Pierre Cot, Biagio De Giovanni, Paul de Keersmaeker, Ludo Dierckx, Maurice Duverger, Andreas Eggenberg, Ben Fayot, Monica Frassoni, Carlo Maria Frediani, Valéry Giscard d'Estaing, Klaus Hänsch, Erna Hennecok Schoepfer, Sigrid Hüskens, Nilde Iotti, Alfonso Iozzo, Ulrich Irmer, Irmeli Karhio, Egon Klepsch, Sylvie Kormoss, Jean-Paul Jacqué, Claire Joanny, Alain Lamassoure, Richard Lamming, Nereo Laroni, Livius, Jean-Victor Louis, Alberto Majocchi, Sergi Mari, Stéphane Martayan, David Martin, Soraya Martínez, Gary Miller, Roisin Ni Chonchuir, Dietmar Nickel, Charles-Ferdinand Nothomb, Simon Nugent, Marco Pannella, Iannis Papageorgiou, Silvana Pennella, Andrea Pierucci, Paolo Ponzano, Christopher Prout, Christa Randzio-Plath, Francesca Romana Ratti, Carlo Ripa di Meana, Pierluigi Romita, Sophie Rouvez, Roberto Santaniello, Adrian Taylor, Renzo Trivelli, Jacques Vernier, Jan Vandemeulebroucke, Wagner, Laurent Warlop.

Edition : Crocodile sprl, Centre d'information, de recherche et de documentation fédéraliste, rue Froissart 119, Bte 23, B-1040 Bruxelles, tél. 284.51.28 / 284.33.41 / 284.71.28 / 284.36.78 - Fax 284.91.28.

Administration-gestion : Saverio Dastoli et Laura Autore.

Bureau de Rome : via della Colonna Antonina 35, I-00186 Rome, tél. 684.12.35 - Fax 679.69.68 (Nicola Forlani).

Imprimé par : Imprimerie de Beys, chaussée de Waterloo 1245, B-1180 Bruxelles, tél. 374.17.25 - Fax 374.44.62.

Crocodile est envoyé à tous ceux qui acceptent de soutenir les frais de rédaction, de traduction, d'impression et de diffusion, moyennant une contribution annuelle de 1700 FB (minimum), à verser en faveur de Crocodile, BBL 310-0201848-77, Agence Européenne, Bruxelles.

Crocodile peut être envoyé par fax.



Le Parlement européen

- * préoccupé par les émeutes survenues à Rostock Lichtenhagen et dans d'autres villes;
- * conscient que l'accueil de demandeurs d'asile et de réfugiés dans la CEE est inégalement réparti et que l'Allemagne en supporte le plus grand poids;
- * extrêmement préoccupé par la vague de violences xénophobes qui se manifestent partout en Europe;
- * condamne toute violence à l'encontre des demandeurs d'asile, des étrangers et des forces de police de Rostock-Lichtenhagen et affirme que la violence ne doit jamais devenir un instrument de la démocratie;
- * demande au Land de Mecklembourg-Poméranie, de Brandebourg et aux autres Länder de prendre des mesures concrètes pour maintenir la loi et garantir la sécurité des demandeurs d'asile;
- * demande que soit élaborée une politique commune en matière d'asile, d'immigration et d'accueil des réfugiés et que la réflexion sur une réforme du droit d'asile en Allemagne s'inscrive dans une perspective européenne;
- * demande que soit lancée une campagne contre la xénophobie;
- * salue la vigueur avec laquelle les forces politiques et sociales allemandes ont déjà réagi face à ces violences et demande aux autorités allemandes de mettre en place avec urgence un plan de mesures immédiates pour arrêter la vague de violences xénophobes.

Adoptée le 17 septembre 1992

The European Parliament

- * concerned at the riots in Rostock-Lichtenhagen and other cities;
- * whereas the willingness to receive asylum-seekers has varied greatly throughout the Community and whereas Germany is bearing by far the heaviest burden;
- * extremely concerned at the wave of xenophobic violence throughout Europe;
- * condemns the violence against asylum-seekers, foreigners and the police force of Rostock-Lichtenhagen and declare that violence must never become an instrument in a democracy;
- * calls upon the Länder of Mecklenburg-Vorpommern, Brandenburg and other Länder to take concrete measures to uphold the law and guarantee order and the safety of asylum-seekers;
- * calls on FRG Government and the Bundestag to give legal, financial and personal assistance to the Länder;
- * repeats its demand for a common policy on asylum, immigration and refugees and calls for the debate on any reform of the right in Germany to reflect a European outlook;
- * calls for a campaign against xenophobia;
- * welcomes the vigorous response of German social and political forces to these violent incidents and calls on the German authorities to draw up, as a matter of urgency, a list of immediate measures to put an end to the wave of xenophobic violence.

Adopted on 17 September 1992

Calendrier des activités européennes**Octobre**

- 2 : Assemblée des délégués du Conseil des Régions d'Europe (Prague)
- 5 : Conseil Affaires Générales (Luxembourg)
- 6 : Inauguration de l'année académique du Collège d'Europe (Bruges)
- 9 : Colloque sur le Paquet Delors-II, organisé par l'UEF en collaboration avec l'Intergroupe fédéraliste (Bruxelles)
- 10 : Comité Fédéral de l'UEF (Bruxelles)
- 12 : Conseil Recherche, Affaires Sociales (Luxembourg)
- 14 : **Session extraordinaire du P.E. (Strasbourg)**
- 16 : Conseil Européen (Birmingham)
- 16 : Ratification de l'accord CEE-AELE par la Norvège
- 19 : Conseil Pêche, Eco-Fin (Luxembourg)
- 20 : Conseil Environnement (Luxembourg)
- 21 : Session plénière CES (Bruxelles)
- 26 : Session plénière PE (Strasbourg)
- 26 : Conseil Agriculture, Transports (Luxembourg)
- 30 : Ratification de l'accord CEE-AELE par la Finlande

Novembre

- 3 : Conseil Consommateurs (Bruxelles)
- 6 : Conseil Commerce (Bruxelles)
- 8 : Congrès Socialistes Européens (La Haye)
- 9 : Conseil Affaires Générales (Bruxelles)
- 10 : Conférence des commissions spécialisées dans les affaires communautaires (Londres)
- 11 : Session plénière CES (Bruxelles)
- 11 : Congrès PPE (Athènes)
- 12 : Conseil Culture (Bruxelles)
- 13 : Conseil Santé (Bruxelles)
- 13 : Congrès du Mouvement Européen (Chypre)
- 16 : Congrès extraordinaire SPD (Berlin)
- 16 : Conseil Agriculture (Bruxelles)
- 16 : Session plénière PE (Strasbourg)
- 17 : Conseil Budget (Bruxelles)
- 18 : Conseil Développement (Bruxelles)
- 18 : Ratification de l'accord CEE-AELE par la Suède
- 19 : Conseil Télécommunications
- 23 : Conseil Pêche, Eco-Fin (Bruxelles)
- 24 : Conseil Industrie (Bruxelles)
- 26 : Conseil Education (Bruxelles)
- 30 : Conseil Energie (Bruxelles)

Agenda of European Activities**October**

- 2 : Assembly of delegates of the Council of European Regions (Prague)
- 5 : General Affairs Council (Luxembourg)
- 6 : Opening of the Academic Year of the College of Europe (Bruges)
- 9 : Colloquium on Delors II Package, organised by UEF in collaboration with the Federalist Intergroup (Brussels)
- 10 : UEF Federal Committee
- 12 : Research Council and Social Affairs Council (Luxembourg)
- 14 : **Extraordinary Session of the E.P. (Strasbourg)**
- 16 : European Council (Birmingham)
- 16 : Norway ratification of the EEC-EFTA Agreement
- 19 : Fishery and Eco-Fin Councils (Luxembourg)
- 20 : Environment Council (Luxembourg)
- 21 : Plenary session of ESC (Brussels)
- 26 : Plenary session of the EP (Strasbourg)
- 26 : Agriculture and Transport Councils (Luxembourg)
- 30 : Finland ratification of the EEC-EFTA Agreement

November

- 3 : Consumers Council (Brussels)
- 6 : Trade Council (Brussels)
- 8 : European Socialists Congress (The Hague)
- 9 : General Affairs Council (Brussels)
- 10 : Conference of specialist European Affairs Committees (London)
- 11 : Plenary session of the ESC (Brussels)
- 11 : EPP Congress (Athens)
- 12 : Culture Council (Brussels)
- 13 : Health Council (Brussels)
- 16 : SPD Extraordinary Congress (Berlin)
- 16 : Agriculture Council (Brussels)
- 16 : Plenary session of the EP (Strasbourg)
- 17 : Budget Council (Brussels)
- 18 : Development Council (Brussels)
- 18 : Sweden ratification of the EEC-EFTA Agreement
- 19 : Telecommunications Council
- 23 : Fishery and Eco-Fin Councils (Brussels)
- 24 : Industry Council (Brussels)
- 26 : Education Council (Brussels)
- 30 : Energy Council (Brussels)

